

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00363

Numéro SIREN : 332 691 005

Nom ou dénomination : COGES

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/015463

BILAN ACTIF



	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2020	Net 30/06/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 812	5 326	487	
Fonds commercial (1)	1 445 419		1 445 419	1 445 419
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	739 918	631 959	107 958	97 088
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 068 935		1 068 935	1 068 935
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 151		14 151	14 151
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 274 234	637 285	2 636 950	2 625 592
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 118 402	70 716	1 047 685	1 089 869
Autres créances	33 005		33 005	106 043
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	630 822		630 822	485 413
Charges constatées d'avance (3)	30 064		30 064	33 699
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 812 292	70 716	1 741 576	1 715 024
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 086 527	708 001	4 378 526	4 340 617
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2020	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	420 000	420 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	468 979	468 979
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	42 000	42 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 850	1 850
Autres réserves	639 580	472 278
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	432 473	540 262
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	31 221	22 895
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 036 103	1 968 264
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	69 188	54 267
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	69 188	54 267
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	553 347	624 019
Emprunts et dettes financières diverses (3)	106 343	189 432
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 689	185 848
Dettes fiscales et sociales	1 032 201	897 407
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 629	22 200
Produits constatés d'avance	414 027	399 179
TOTAL DETTES (1)	2 273 235	2 318 085
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 378 526	4 340 617
(1) Dont à plus d'un an (a)	434 441	469 420
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 838 794	1 848 665
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	22		22	73
Production vendue (services)	4 187 509		4 187 509	4 565 611
Chiffre d'affaires net	4 187 531		4 187 531	4 565 684
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				3 645
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			64 002	59 996
Autres produits			3 348	820
Total produits d'exploitation (I)			4 254 881	4 630 145
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			733 075	769 371
Impôts, taxes et versements assimilés			128 969	150 318
Salaires et traitements			1 732 921	1 933 540
Charges sociales			633 284	695 826
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			42 305	47 455
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			70 716	64 002
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			14 921	5 957
Autres charges			388 043	397 019
Total charges d'exploitation (II)			3 744 233	4 063 489
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			510 648	566 656
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			76 159	132 840
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			76 159	132 840
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 323	4 483
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 323	4 483
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			72 836	128 357
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			583 484	695 013

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2020	30/06/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	50	8 991
Sur opérations en capital		1 614
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	10 039	
Total produits exceptionnels (VII)	10 089	10 605
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 375	8 324
Sur opérations en capital		1 614
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 326	9 019
Total charges exceptionnelles (VIII)	14 701	18 958
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 612	-8 353
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	146 399	146 398
Total des produits (I+III+V+VII)	4 341 128	4 773 590
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 908 655	4 233 328
BENEFICE OU PERTE	432 473	540 262
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
(2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
(3) <i>Dont produits concernant les entités liées</i>	76 159	132 840
(4) <i>Dont intérêts concernant les entités liées</i>		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS COGES IN EXTENSO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 4 378 526 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 432 473 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les

REGLES ET METHODES COMPTABLES

immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients : Les travaux en cours à la date de clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode à l'avancement. Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.
- Il est précisé ici qu'il s'agit d'options définies par le groupe In Extenso et non de dérogations comme mentionné dans l'en-tête de ce paragraphe.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité (exposé des mesures mises en œuvre selon les cas) :

- Recours à l'activité partielle
- Décalages pour le versement des cotisations sociales et des dettes fiscales relatives à des impôts directs pour les périodes de février et mars 2020
- Report de 6 mois des échéances des prêts auprès des établissements de crédit

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 445 419			1 445 419
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 258	554		5 812
Immobilisations incorporelles	1 450 677	554		1 451 231
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	432 278	5 326		437 604
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	270 878	47 782	16 346	302 314
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	703 156	53 108	16 346	739 918
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 068 935			1 068 935
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 151			14 151
Immobilisations financières	1 083 085			1 083 085
ACTIF IMMOBILISE	3 236 919	53 662	16 346	3 274 234

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	554	53 108		53 662
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	554	53 108		53 662
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		16 346		16 346
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		16 346		16 346

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

30/06/2020

Éléments achetés	158 413
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 287 006
Total	1 445 419

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SA ALPEXC	105	378	99,88	1 069	1 069			982	71	76
- Participations										
(détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 258	67		5 326
Immobilisations incorporelles	5 258	67		5 326
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	393 324	11 156		404 481
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	212 744	31 081	16 346	227 479
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	606 068	42 237	16 346	631 959
ACTIF IMMOBILISE	611 327	42 305	16 346	637 285

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 195 621 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 151		14 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 118 402	1 118 402	
Autres	33 005	33 005	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	30 064	30 064	
Total	1 195 621	1 181 471	14 151
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE hors groupe	115 182
Total	115 182

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	64 002	70 716	64 002	70 716
Total	64 002	70 716	64 002	70 716
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		70 716	64 002	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 420 000,00 euros décomposé en 16 800 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	540 262
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	540 262
Affectations aux réserves	167 302
Distributions	372 960
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	540 262

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2020
Capital	420 000				420 000
Primes d'émission	468 979				468 979
Réserve légale	42 000				42 000
Réserves générales	472 278	167 302	167 302		639 580
Réserves réglementées	1 850				1 850
Résultat de l'exercice	540 262	-540 262	432 473	540 262	432 473
<i>Dividendes</i>		<i>372 960</i>			
Provisions réglementées	22 895		8 326		31 221
Total Capitaux Propres	1 968 264		608 101	540 262	2 036 103

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	22 895	8 326		31 221
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	22 895	8 326		31 221

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	8 326

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	54 267	14 921			69 188
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	54 267	14 921			69 188

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	14 921
Financières	
Exceptionnelles	

NOTES SUR LE BILAN

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 273 235 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	553 347	118 907	434 441	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 689	151 689		
Dettes fiscales et sociales	1 032 201	1 032 201		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	121 972	121 972		
Produits constatés d'avance	414 027	414 027		
Total	2 273 235	1 838 794	434 441	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	121 354			
(**) Dont envers les groupes et associés	106 343			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 6 421 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	3 912
Fournisseurs - FAR hors groupe	56 433
ICNE s/ emprunts hors clientèle	1 284
Dettes provisionnées pour CP	150 484
Dettes provisionnées pour RTT	17 057
Personnel - Autres charges à payer	164 450
Personnel - Interressement à payer	55 000
Orga. sociaux - CS sur CP	60 227
Orga. sociaux - CS sur RTT	10 545
Orga. sociaux - Autres CS à payer	56 750
Charge à payer - CFE	702
Charges à payer - CVAE	21 000
Charge à payer - TVTS	247
Charge à payer - Taxe handicap	9 589
RRR à accorder et autres AAE	4 200
Total	611 880

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	30 064		
Total	30 064		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	414 027		
Total	414 027		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	22		22
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 077 384		4 077 384
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	110 125		110 125
TOTAL	4 187 531		4 187 531

Rémunération des commissaires aux comptes

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 375	
Amortissements dérogatoires	8 326	
Rentrées sur créances amorties		50
Transfert de charges		10 039
TOTAL	14 701	10 089

Résultat et impôts sur les bénéfices

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	583 484	146 399	437 085
+ Résultat exceptionnel	-4 612		-4 612
- Participations des salariés			
Résultat comptable	578 872	146 399	432 473

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 4 564 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	31 221
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	31 221
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	14 921
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	14 921
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la dette future d'impôt	5 433
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 44 personnes dont 2 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	32	
Ouvriers		
Total	44	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS

SIREN : 844333245

Au capital de : 68 041 440 euros

Adresse du siège social :

106 Cours Charlemagne

69002 LYON

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissements Titres de Participations (emprunt CA 1 000k€)</i>	474 281
Autres engagements donnés	474 281
Total	474 281
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 188 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 69 188 euros

COGES
Société par actions simplifiée
Au capital de 420 000 euros
Siège social : 1 bis, boulevard de la Chantourne
38700 LA TRONCHE
332 691 005 RCS GRENOBLE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 NOVEMBRE 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 432 472,68 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 432 472,68 euros

A titre de dividendes 307 944,00 euros

Soit 18,33 euros par action

Le solde, en totalité au compte "autres réserves" 124 528,68 euros

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 3 novembre 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 54,99 euros,



- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 307 889,01 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

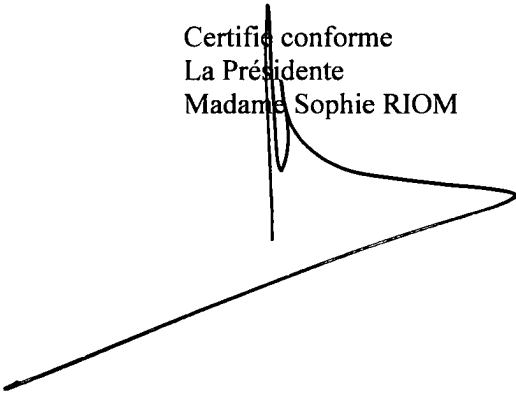
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 juin 2019	88,80 €		372 871,20 €
31 mai 2018	63,75 €		356 936,25 €
31 mai 2017	72,00 €		302 328,00 €
AGO 28/02/2019	50,85 €		284 760,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 novembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Madame Sophie RIOM



Société par Actions Simplifiée

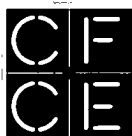
COGES

1 bis, boulevard de la Chantourne
38700 LA TRONCHE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2020





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Société de
commissaires
aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

Société par actions Simplifiée

COGES

1 bis, boulevard de la Chantourne
38700 LA TRONCHE

A l'assemblée générale de la société **COGES**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COGES** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente le 16 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS
Tél. 01 40 53 39 80
fax 01 40 53 05 56

S.A. au capital de
37 000 €
Inscrite à la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Paris
RCS Paris B 602 006 116
Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 95602006116

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Fond commercial » de l'annexe (page 11) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fond commercial.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe (page 12) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente arrêté le 30 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 26 octobre 2020

**Compagnie Française
De Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes


Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2020	Net 30/06/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	5 812	5 326	487	
Fonds commercial (1)	1 445 419		1 445 419	1 445 419
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	739 918	631 959	107 958	97 088
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 068 935		1 068 935	1 068 935
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 151		14 151	14 151
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 274 234	637 285	2 636 950	2 625 592
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 118 402	70 716	1 047 685	1 089 869
Autres créances	33 005		33 005	106 043
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	630 822		630 822	485 413
Charges constatées d'avance (3)	30 064		30 064	33 699
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 812 292	70 716	1 741 576	1 715 024
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 086 527	708 001	4 378 526	4 340 617

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

	30/06/2020	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	420 000	420 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	468 979	468 979
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	42 000	42 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 850	1 850
Autres réserves	639 580	472 278
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	432 473	540 262
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	31 221	22 895
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 036 103	1 968 264
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	69 188	54 267
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	69 188	54 267
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	553 347	624 019
Emprunts et dettes financières diverses (3)	106 343	189 432
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 689	185 848
Dettes fiscales et sociales	1 032 201	897 407
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 629	22 200
Produits constatés d'avance	414 027	399 179
TOTAL DETTES (1)	2 273 235	2 318 085
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 378 526	4 340 617

(1) Dont à plus d'un an (a)	434 441	469 420
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 838 794	1 848 665
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	22		22	73
Production vendue (services)	4 187 509		4 187 509	4 565 611
Chiffre d'affaires net	4 187 531		4 187 531	4 565 684
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				3 645
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			64 002	59 996
Autres produits			3 348	820
Total produits d'exploitation (I)			4 254 881	4 630 145
Charges d'exploitation (II)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			733 075	769 371
Impôts, taxes et versements assimilés			128 969	150 318
Salaires et traitements			1 732 921	1 933 540
Charges sociales			633 284	695 826
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			42 305	47 455
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			70 716	64 002
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			14 921	5 957
Autres charges			388 043	397 019
Total charges d'exploitation (II)			3 744 233	4 063 489
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			510 648	566 656
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			76 159	132 840
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			76 159	132 840
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 323	4 483
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 323	4 483
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			72 836	128 357
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			583 484	695 013

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2020	30/06/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	50	8 991
Sur opérations en capital		1 614
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	10 039	
Total produits exceptionnels (VII)	10 089	10 605
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 375	8 324
Sur opérations en capital		1 614
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 326	9 019
Total charges exceptionnelles (VIII)	14 701	18 958
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 612	-8 353
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	146 399	146 398
Total des produits (I+III+V+VII)	4 341 128	4 773 590
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 908 655	4 233 328
BENEFICE OU PERTE	432 473	540 262
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	76 159	132 840
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS COGES IN EXTENSO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 4 378 526 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 432 473 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les

REGLES ET METHODES COMPTABLES

immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients : Les travaux en cours à la date de clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode à l'avancement. Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.
- Il est précisé ici qu'il s'agit d'options définies par le groupe In Extenso et non de dérogations comme mentionné dans l'en-tête de ce paragraphe.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité (exposé des mesures mises en œuvre selon les cas) :

- Recours à l'activité partielle
- Décalages pour le versement des cotisations sociales et des dettes fiscales relatives à des impôts directs pour les périodes de février et mars 2020
- Report de 6 mois des échéances des prêts auprès des établissements de crédit

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 445 419			1 445 419
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 258	554		5 812
Immobilisations incorporelles	1 450 677	554		1 451 231
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	432 278	5 326		437 604
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	270 878	47 782	16 346	302 314
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	703 156	53 108	16 346	739 918
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 068 935			1 068 935
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 151			14 151
Immobilisations financières	1 083 085			1 083 085
ACTIF IMMOBILISE	3 236 919	53 662	16 346	3 274 234

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	554	53 108		53 662
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	554	53 108		53 662
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		16 346		16 346
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		16 346		16 346

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2020
Éléments achetés	158 413
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 287 006
Total	1 445 419

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
--	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE

- Filiales

(détenues à + 50 %)

SA ALPEXC	105	378	99,88	1 069	1 069			982	71	76
-----------	-----	-----	-------	-------	-------	--	--	-----	----	----

- Participations

(détenues entre 10 et 50 %)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises

- Autres filiales étrangères

- Autres participations françaises

- Autres participations étrangères

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 258	67		5 326
Immobilisations incorporelles	5 258	67		5 326
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	393 324	11 156		404 481
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	212 744	31 081	16 346	227 479
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	606 068	42 237	16 346	631 959
ACTIF IMMOBILISE	611 327	42 305	16 346	637 285

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 195 621 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 151		14 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 118 402	1 118 402	
Autres	33 005	33 005	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	30 064	30 064	
Total	1 195 621	1 181 471	14 151

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE hors groupe	115 182
Total	115 182

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	64 002	70 716	64 002	70 716
Total	64 002	70 716	64 002	70 716
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		70 716	64 002	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 420 000,00 euros décomposé en 16 800 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	540 262
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	540 262
Affectations aux réserves	167 302
Distributions	372 960
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	540 262

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2020
Capital	420 000				420 000
Primes d'émission	468 979				468 979
Réserve légale	42 000				42 000
Réserves générales	472 278	167 302	167 302		639 580
Réserves réglementées	1 850				1 850
Résultat de l'exercice	540 262	-540 262	432 473	540 262	432 473
<i>Dividendes</i>		372 960			
Provisions réglementées	22 895		8 326		31 221
Total Capitaux Propres	1 968 264		608 101	540 262	2 036 103

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	22 895	8 326		31 221
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	22 895	8 326		31 221

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	8 326

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	54 267	14 921			69 188
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	54 267	14 921			69 188
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		14 921			
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 273 235 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	553 347	118 907	434 441	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 689	151 689		
Dettes fiscales et sociales	1 032 201	1 032 201		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	121 972	121 972		
Produits constatés d'avance	414 027	414 027		
Total	2 273 235	1 838 794	434 441	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont	121 354			
(**) Dont envers les groupes et associés	106 343			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 6 421 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	3 912
Fournisseurs - FAR hors groupe	56 433
ICNE s/ emprunts hors clientèle	1 284
Dettes provisionnées pour CP	150 484
Dettes provisionnées pour RTT	17 057
Personnel - Autres charges à payer	164 450
Personnel - Interressement à payer	55 000
Orga. sociaux - CS sur CP	60 227
Orga. sociaux - CS sur RTT	10 545
Orga. sociaux - Autres CS à payer	56 750
Charge à payer - CFE	702
Charges à payer - CVAE	21 000
Charge à payer - TVTS	247
Charge à payer - Taxe handicap	9 589
RRR à accorder et autres AAE	4 200
Total	611 880

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	30 064		
Total	30 064		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	414 027		
Total	414 027		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	22		22
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 077 384		4 077 384
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	110 125		110 125
TOTAL	4 187 531		4 187 531

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 375	
Amortissements dérogatoires	8 326	
Rentrées sur créances amorties		50
Transfert de charges		10 039
TOTAL	14 701	10 089

Résultat et impôts sur les bénéfices

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	583 484	146 399	437 085
+ Résultat exceptionnel	-4 612		-4 612
- Participations des salariés			
Résultat comptable	578 872	146 399	432 473

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 4 564 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	31 221
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	31 221
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	14 921
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	14 921
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la dette future d'impôt	5 433
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

AUTRES INFORMATIONS**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 44 personnes dont 2 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	32	
Ouvriers		
Total	44	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS

SIREN : 844333245

Au capital de : 68 041 440 euros

Adresse du siège social :

106 Cours Charlemagne

69002 LYON

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Nantissements Titres de Participations (emprunt CA 1 000k€)

474 281

Autres engagements donnés

474 281

Total

474 281

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 188 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 69 188 euros